CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E9376** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1937

Raison sociale : LAMBERT CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/12/2002

Capital : 154 330

75 BOULEVARD DE SOUVILLE
84200 CARPENTRAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARPENTRAS 706820107B

Siret : 706 820 107 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9008102

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146159953

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146159953

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 90 63 04 90 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LAMBERT PHILIPPE PRÉSIDENT / LAMBERT DAMIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.lambertconstruction.fr

E-mail : bureau@lambertconstruction.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 592 284 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	18	10/10/2024
2171	Taille et pose de pierre		10/10/2024
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine	12	10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/12/2025 10:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.